

Ce que nous apprend l'affaire Özdemir

● Les pressions venant de Turquie, spécifiquement de l'AKP, le parti au pouvoir, sont fortes sur les épaules des élus belges d'origine turque.

● L'exclusion de M^{me} Özdemir du CDH clôt le chapitre Milquet.

● A la Chambre, la majorité prépare un texte sur le génocide arménien.

“Ingérences insupportables de l'AKP”

Ambiance pesante lundi matin au bureau politique du CDH. Il y a inévitablement été question de l'exclusion du parti, vendredi, de la députée bruxelloise Mahinur Özdemir, pour avoir refusé de reconnaître le génocide arménien. A la sortie du bureau, un communiqué. Ferme. “La reconnaissance d'un génocide ne supporte pas une attitude ambiguë et réclame une totale clarté. [...] La reconnaissance de tous les génocides – notamment le génocide arménien – touche au cœur de nos valeurs.”

Des échos entendus ici et là, il apparaît effectivement que l'éviction de la jeune femme a été très peu – voire pas du tout – contestée. Même de la part de Joëlle Milquet, qui, lorsqu'elle était présidente du CDH, l'avait pourtant propulsée sur les listes électorales.

“Özdemir a été instrumentalisée”

“J'ai eu Joëlle Milquet qui m'a fait part de son soutien, comme d'autres [...] Elle fait partie d'un parti politique, mais aujourd'hui elle est triste en tant que personne”, disait lundi midi, sur Télé Bruxelles, M^{me} Özdemir. “Joëlle Milquet a pris la parole au bureau politique, raconte un participant. Sur le fond, elle était d'accord avec l'exclusion. Elle a d'ailleurs été consultée vendredi avant la prise de décision. Mais, humainement, ce n'est pas facile pour elle.”

La ministre de l'Enseignement a aussi voulu pointer un phénomène essentiel pour comprendre l'attitude de Mahinur Özdemir ou, plus largement, des élus belges d'origine turque: “Ce senti-

ment d'instrumentalisation de la communauté turque, notamment de la part du parti au pouvoir là-bas, l'AKP”.

“Pour Joëlle Milquet, poursuit notre témoin, Mahinur Özdemir subit une immense pression de l'extérieur. Elle est surtout une victime, instrumentalisée par des milieux ultranationalistes. Il faut savoir que, vendredi, lorsqu'elle est passée devant le comité de déontologie du CDH, elle était accompagnée de son frère, quelqu'un de très radical.” Et son mari travaille pour une des parlementaires les plus puissantes du parti du président turc Erdogan.

“Il y a des ingérences insupportables de l'AKP, renchérit un autre humaniste, en référence à la diffusion de deux communiqués de presse de soutien à M^{me} Özdemir, et à la manifestation de samedi devant les bureaux du CDH. “C'est une vraie mécanique du gouvernement turc que de considérer une série de personnalités à l'étranger comme des agents de leur pays. Mahinur Özdemir a dit vendredi, devant le comité de déontologie, qu'elle ne pouvait pas prendre le risque politique de reconnaître le génocide arménien...”

Politiquement, ce constat n'est pas sans conséquence. D'aucuns évoquent la crainte de voir s'ériger une nouvelle structure représentant l'électorat turc. Et pourquoi pas avec un symbole fort, comme une femme voilée telle la députée Özdemir? Un humaniste va déjà un pas plus loin, soulignant le grand pro-

fessionnalisme de la communication de l'ex-élue CDH depuis vendredi. “Elle a forcément été épaulée, elle ne peut avoir écrit seule ce communiqué remarquablement structuré et bien argumenté.”

Vers un parti communautaire musulman

Pareille structure politique serait en outre particulièrement dommageable pour Emir Kir (star électorale du PS) qui pourrait perdre beaucoup d'électeurs d'origine turque. Mahinur Özdemir est forte d'un réseau international très influent et la députée bruxelloise est très populaire en Turquie. Interrogée hier par Télé Bruxelles, la députée s'est toutefois déclarée défavorable à ce type d'initiative.

“Elle ne pouvait pas prendre le risque de reconnaître le génocide...”

UN MANDATAIRE CDH

Ce n'est pas tout. Sur Bel-RTL, lundi, Mahinur Özdemir a explicitement indiqué que le fait qu'elle soit voilée avait joué dans son exclusion. Dès lors, quelle sera la réaction de la communauté musulmane de Bruxelles si ce discours est entretenu? On rappellera que c'est un message ambigu sur Internet du député-échevin de Molenbeek Ahmed El Khannouss qui a attiré l'attention des médias sur la question du génocide arménien au CDH. Certains, au parti, imaginent déjà la naissance d'un parti communautaire musulman à destination des populations marocaine et turque de Bruxelles. Pure fiction. A ce stade-ci.

M. Co. et A. C.

La fin de l'ère Milquet

C'est la fin d'un règne, il n'y a plus personne pour suivre des choix imposés par Joëlle", entend-on au CDH. L'éviction de Mahinur Özdemir marque – en tout cas, symboliquement – la fin de l'ère Milquet, présidente du CDH de 1999 à 2011.

"Ce n'est pas elle qui a fait entrer Mahinur au CDH, confie un initié, mais c'est vrai que c'est sous sa présidence que cette dernière est devenue députée" au Parlement bruxellois en 2009. Et cela avait fait grand bruit à l'époque parce que la jeune femme, élue voilée, incarnait par là le vote communautaire à Bruxelles.

"Joëlle Milquet reste une personnalité influente au parti, dit l'un de ses proches. Mais l'affaire Özdemir est effectivement un coup dur pour elle. Si elle était encore à la tête du parti, elle aurait sans doute géré cette crise autrement, en essayant d'arrondir les angles, en jouant la montre. Benoît Lutgen a une autre méthode. Il crève très rapidement l'abcès." Et même si les humanistes s'accordent à dire que ce n'était pas le but recherché, le Bastognard a marqué des points. Essentiellement en Wallonie, où les signes de communautarisme du CDH bruxellois indisposaient. "Le parti ne sera plus cette auberge espagnole qu'il a été", résume un centriste.

Bien sûr, "Lutgen aurait pu ne pas mettre Özdemir sur les listes en 2014". Le vote communautaire persiste. Mais un

retour à une ligne plus traditionnelle – plus PSC, en fait – est apparent. Et par là, les éléments de rupture avec la ligne de l'ancienne patronne.

"Ce sera son dernier mandat"

En vrac: le glissement du centre gauche vers le "centre centre"; les tentatives de "descotchage" du PS (contrôle des chômeurs, impôt sur la fortune, allocations d'insertion, aides à l'emploi), ce qui était moins évident par le passé; le "CDH de la campagne" (Luxembourg et Namur) qui a pris la mesure du "CDH des villes" (Liège, Bruxelles); dans l'animation interne aussi, Benoît Lutgen qui aime à rappeler qu'il a revitalisé le centre d'études (le Cepess); etc.

Les choses changent, donc. Mais à quel point? "Milquet et Lutgen ont des personnalités différentes. Dans la perception des choses, oui, peut-être que l'ère Milquet a pris fin. Mais elle reste tout de même leader sur Bruxelles", dit un ténor. Pourtant, fait-on remarquer, elle n'a jamais réussi à prendre la direction de la régionale bruxelloise du CDH – assurée par Jacques Michel, fort peu connu. Et selon un humaniste, très catégorique, "Joëlle Milquet n'est plus écoutée depuis un certain temps en interne". A tel point que "son portefeuille ministériel, qui est trop gros pour elle, sera son dernier mandat". Rien que ça.

A. C. et M. Co.

La majorité ne demande pas à Michel I^{er} de reconnaître le génocide

En l'état, le texte ne changera rien à la polémique actuelle. Comme annoncé, les députés de la majorité parlementaire (MR, N-VA, CD&V, Open VLD) ont préparé une proposition de résolution sur le génocide arménien. "La Libre" a pu la lire. Si le terme "génocide" est bel et bien utilisé sans la moindre ambiguïté dans les développements du texte, la résolution ne demande nullement au gouvernement de reconnaître ce génocide en tant que tel.

Actuellement, l'Etat belge n'a toujours pas procédé à cette reconnaissance, ce qui sert d'argument à des élus d'origine turque, comme Emir Kir (PS) ou Mahi-

nur Özdemir (ex-CDH), pour ne pas le faire eux-mêmes.

CDH et Ecolo dénoncent

La proposition est allusive. Elle stipule que "la Chambre de représentants [...] demande au gouvernement fédéral", entre autres, "de rendre hommage à la mémoire des victimes innocentes arméniennes" ou "de participer à la commémoration du centenaire du génocide arménien". Mais elle ne lui demande pas une reconnaissance du génocide en bonne et due forme.

Le texte, ouvert lundi à l'opposition pour cosignature, "est tout sauf clair", a réagi Georges Dallemagne (CDH). "On

ne parle pas de reconnaissance à proprement parler. On tourne autour du pot ! L'élu humaniste rappelle avoir déposé fin avril une proposition de résolution "plus large et cosignée uniquement par Olivier Maingain (FDF)" visant à "étendre aux Araméens (Syriaques, Chaldéens et Assyriens) et aux Grecs pontiques la reconnaissance du génocide des Arméniens".

Vive réaction aussi chez Ecolo. "Il faut arrêter les petits jeux politiques, s'est insurgé le député Benoît Hellings. Le génocide arménien doit être reconnu au plus vite par le gouvernement belge. Dans la résolution (de la majorité), cette exigence est vague et ambiguë." Les verts proposent ainsi de déposer un amendement "demandant au gouvernement de reconnaî-

tre clairement le génocide arménien".

Du côté de la majorité, on se défend. "Il revient au gouvernement de gérer cette problématique comme il l'entend, estime le chef du groupe MR à la Chambre, Denis Ducarme. Il est question ici d'une reconnaissance par la Chambre. Et c'est par ce prisme que nous adressons une série de demandes au gouvernement." Mais il insiste aussi sur le fait que "le texte est toujours en voie de finalisation, il n'a pas encore été déposé à la Chambre. Je n'entends pas qu'on se précipite, ce débat mérite un peu de sérénité". Assurément.

A. C.

Si le terme "génocide" est bel et bien utilisé dans les développements du texte, la résolution ne demande pas au gouvernement de reconnaître ce génocide en tant que tel.